

93 | Faute de ressources, une vingtaine de maires et le président du département, notamment, ont signé une lettre ouverte appelant à revoir à la baisse leur contribution au contrat de plan État-Région.

Des élus alertent sur le financement des grands projets de transports

Alexandre Arlot

BERTRAND KERN (PS), Philippe Dallier (LR), François Asensi (DVG), Karine Franclet (UDI), Gilles Poux (PCF), Xavier Lemoine (DVD)... La liste est loin d'être exhaustive mais elle suffit à témoigner du caractère transpartisan de la démarche qui réunit tous ces élus de Seine-Saint-Denis, inquiets quant au financement des grands projets de transports en commun dont leurs territoires ont tant besoin.

Le mois dernier, le président du conseil départemental Stéphane Troussel et 24 des 40 maires du 93 – parmi lesquels les présidents des quatre établissements publics territoriaux (EPT) – ont cosigné un courrier adressé à la présidente du conseil régional, Valérie Pécresse (LR), et au préfet d'Île-de-France, Marc Guillaume. Ils y plaident pour intégrer plusieurs chantiers structurants au contrat de plan État-Région (CPER) et pour revoir le financement de ces derniers.

Des projets à l'arrêt

Dans le cadre du CPER, les collectivités locales – départements, EPT et communes – participent en général à hauteur de 30 % du coût de chaque projet. Or, « en Seine-Saint-Denis, le bloc local est le plus souvent constitué du seul département », observent les élus signataires. « Les villes et les EPT n'ont pas les ressources suffisantes, précise Stéphane Troussel. Nous sommes prêts à mettre 110 millions d'euros (M€) sur la table, alors que les transports ne sont pas



une compétence des départements mais de la région. »

Le président du département rappelle qu'il contribuera en 2024 à hauteur de 54 M€ au budget d'Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des transports franciliens, dont Valérie Pécresse a réussi à boucler le budget en réclamant un effort aux entreprises et aux collectivités. Les signataires du courrier insistent sur une demi-douzaine de projets à inscrire dans le CPER :

le prolongement du tramway T1 à la station Val-de-Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ; celui du T8 jusqu'à la gare de Rosa-Parks, à Paris ; les travaux du TZen 3 et son possible prolongement jusqu'à Vaujours ; les transports en commun en site propre (TCSP), entre Chelles (Seine-et-Marne) et Val-de-Fontenay, ainsi qu'entre Aulnay-sous-Bois, Sevran, Villepinte et Tremblay-en-France. « Ces projets sont aujourd'hui à l'arrêt faute de fi-



Les transports ne sont pas une compétence des départements mais de la région

Stéphane Troussel, président du conseil départemental

nancements suffisants », souligne la missive.

Celle-ci mentionne aussi la requalification de la D 901, entre La Courneuve et Stains, et les études pour le prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Noisy-Champs. Mais pas le prolongement de la ligne 7 jusqu'à Drancy, seule ville d'Île-de-France de plus de 70 000 habitants à ne disposer d'aucune infrastructure de transports lourds en son centre.

Neuilly-sur-Marne, le 11 juin. Le rassemblement pour le prolongement de la ligne 11 avait réuni une kyrielle d'élus, dont la présidente de région Valérie Pécresse (au centre).

Pour mener à bien ces projets, les élus plaident donc pour abaisser la part du bloc local dans leur financement. « Il y a encore des inégalités très fortes entre l'est et l'ouest de l'Île-de-France, constate Stéphane Troussel. Si la région et l'État demandent 30 % à la Seine-Saint-Denis et au Val-d'Oise comme aux départements les plus riches, un certain nombre de projets n'avanceront pas. » L'élu socialiste plaide par exemple pour fixer la part du bloc local à 20 % pour le T8 et les deux TCSP.

La région insiste de son côté sur les « échanges réguliers et directs au plus haut niveau », depuis le mois de juin, « pour faire avancer concrètement chaque opération et sécuriser son financement ». Elle annonce son intention de faire aboutir les discussions d'ici à la séance du conseil régional de décembre « qui sera consacrée au vote du budget ».

« Les départements avaient promis de mobiliser le fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental à hauteur de 1,5 milliard d'euros pour abonder le financement du futur CPER, rappelle aussi le conseil régional, en réponse à la requête des élus de Seine-Saint-Denis. Aujourd'hui, il reste encore des efforts à faire pour parvenir à un tel niveau de participation locale. »